

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 23 novembre 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017**

-----

**2017 DAC 399** Subvention (5.000 euros) et avenant avec l'association Ferraille prospection et exploitation artistique (18e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention en date du 31 mars 2017 relative au soutien financier de l'association Ferraille prospection et exploitation artistique ;

Vu l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs précitée en date du **??????** ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec l'association un avenant à la convention annuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 6 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Ferraille prospection et exploitation artistique, sur proposition de la mairie du 10e arrondissement 17 rue Poulet 75018 Paris, au titre de l'année 2017 (2017\_08696- 183126).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement avec l'association Ferraille prospection et exploitation artistique, dont le texte est joint en annexe de la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004-provision pour subventions de fonctionnement au titre de l'action culturelle locale.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**